



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU JURA

PREFECTURE  
SECRETARIAT GENERAL  
DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION  
ET DES LIBERTES PUBLIQUES

Bureau de la réglementation et des élections  
BRE/BC/2016

Commune de FONCINE LE HAUT

Alimentation en eau pour la défense incendie et la  
production de neige artificielle de la commune

Arrêté de cessibilité

ARRETE n° DRLP-BRE-20161122-001

Le Préfet du Jura,  
Chevalier de la Légion d'honneur,  
Officier de l'Ordre national du Mérite,

Vu le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et notamment ses articles L132-1 à L132-4, R121-1 et R132-1 à R132-4 ;

Vu le décret n° 55-22 du 4 janvier 1955 modifié, portant réforme de la publicité foncière, ensemble le décret d'application n° 55-1350 du 14 octobre 1955 modifié ;

Vu la délibération de la commune de Foncine de Haut en date du 30 octobre 2015, par laquelle le conseil municipal demande l'ouverture des enquêtes d'utilité publique et parcellaire, en vue d'acquérir les parcelles permettant à la commune de continuer à assurer l'alimentation en eau pour la défense incendie des hameaux «sur les Côtes», « Chez Petit Pierre », «le Gros Voisiney», ainsi que la production de neige artificielle ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DRLP-BRE-20160718-001 du 18 juillet 2016 prescrivant, les enquêtes d'utilité publique et parcellaire du projet susvisé sur le territoire de la commune de Foncine le Haut ;

Vu le dossier d'enquête parcellaire constitué conformément aux dispositions de l'article R112-4 du code de l'expropriation et le registre afférent ;

Vu les pièces constatant :

- que l'avis d'ouverture d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique a été affiché à la mairie de Foncine le Haut au moins 8 jours avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci ;
- que ce même avis a été publié, affiché et inséré dans deux journaux du département à deux reprises, soit 8 jours au moins avant l'enquête et pendant la première semaine de son déroulement ;
- que la notification individuelle du dépôt du dossier à la mairie a été faite au propriétaire avant le début de l'enquête ;
- que le dossier d'enquête est resté à disposition du public pendant 27 jours à la mairie de Foncine le Haut, soit du jeudi 18 août 2016 au mardi 13 septembre 2016 inclus ;

Vu le procès verbal et les conclusions favorables du commissaire enquêteur en date du 26 septembre 2016 sur l'enquête parcellaire et sur la délimitation exacte des terrains à acquérir en vue de sa réalisation ;

Vu l'arrêté préfectoral du 18 novembre 2016 déclarant d'utilité publique le projet visant à sécuriser l'alimentation en eau des dispositifs de lutte contre l'incendie des hameaux «sur les Côtes», « Chez Petit Pierre», «le Gros Voisiney» et à assurer la production de neige de culture ;

Vu le plan et l'état parcellaire des propriétés à acquérir ;

Vu la demande de monsieur le maire de la commune de Foncine le Haut ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Jura ;

## **ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont déclarées cessibles, en vue de l'expropriation pour cause d'utilité publique au profit de la commune de Foncine le Haut, les parcelles cadastrées G 331, G 332, G333, G334 et G 486, telles que désignées au plan et état parcellaire ci-annexés.

**Article 2** : Le présent arrêté fera l'objet d'une notification individuelle au propriétaire concerné.

**Article 3** : la durée de validité du présent arrêté de cessibilité est fixée à six mois à compter de la date à laquelle il a été pris, conformément aux dispositions de l'article R221-1 du code de l'expropriation.

**Article 4** : Le secrétaire général de la préfecture du Jura, le maire de Foncine le Haut sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et mis en ligne sur le site Internet de la préfecture et, dont une copie sera adressée pour information :

- au directeur départemental des territoires
- au directeur départemental des finances publiques, service du domaine.

Fait à Lons-le-Saunier, le **22 NOV. 2016**

Le préfet,

Pour le préfet et par délégation  
Le secrétaire général

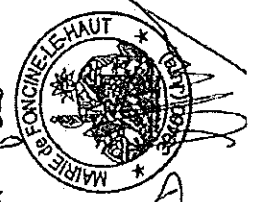
Renaud NURY

ETAT PARCELLAIRE DES IMMEUBLES A ACQUERIR

Commune de : FONCINE - LE - HAUT								
Cadaastre			Identité des propriétaires (telle qu'elle résulte des documents cadastraux et des documents d'état civil)	Emprises		Restants		
Section	N°	Surface m <sup>2</sup>		Nature	Lieu-dit	N°	Surface m <sup>2</sup>	N°
G	331	8 565	L	Vers le lac	G 331	8 565	G 331	0
G	332	2 680	E	Vers le lac	G 332	2 680	G 332	0
G	333	540	E	Vers le lac	G 333	540	G 333	0
G	334	2 010	L	Vers le lac	G 334	2 010	G 334	0
G	461	10 650	Pré	Sur les grandes côtes	G 486	2 500	G 487	8 150

ORIGINE DE PROPRIETE: Donation partage par M. et Mme PETETIN Paul le : 08 | 12 | 2011 à son fils  
David PETETIN, acte dressé par l'Etude JACQUES - GERMAIN

Certifié exact  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint,  
J-Louis CHARBOND



Coordonnées : système Lambert 93 CC47

NOTA : les cotes sont données à titre indicatif et pourront être modifiées après bornage.

Application du plan cadastral  
En l'absence de bornage contradictoire, les limites cadastrales ne sont données qu'à titre indicatif.

**FONCINE LE HAUT**  
Section G03  
(avant division)  
n° 486/487  
(après division)  
"Sur les Grandes Cotes"

Propriété David PETETIN

**PLAN DE DIVISION**

SARL "Cabinet Olivier COLIN et Associés"



Geomètres - Experts

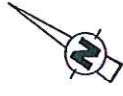
95, Rue Ponsard - 39200 CHAMPAGNOLE  
Bureau secondaire : 7, Rue du Minot - 39200 SAINT CLAUDE  
Permanence : 64, Grande Rue - 39600 ARBOIS  
Tél : 03.84.52.01.17 Fax : 03.84.52.03.44

Echelle : 1/500

14.11.2016 Dossier 160713

Lot	Parcelle	Contenance cadastrale	Contenance
a	G-486	25a00	partie détachée pour expropriation
b	G-487	81a50	partie conservée par M. David PETETIN

(342)



"Sur les Grandes Cotes"

-450-

Indivision BADOZ  
M. et Mme Serge BADOZ (U)  
M. Bernard BADOZ (NF)

-458-

du

-6166450

Lac

16.38

13.88

4.08

9.09

(a) -486-

9.02

9.27

(b) -487-

-342-

Indivision BADOZ

-6166550

-334-

M. David PETETIN

-331-

M. David PETETIN

"Vers le Lac"

-438-

M. David PETETIN

-1936850

-1936900

-1936950

clôture

clôture

clôture

X

X

X

X

X

X

X

X